

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 35 (1927)

Heft: 8

Artikel: Jugendrotkreuz : Rapport sur la Croix-Rouge de la Jeunesse

Autor: Empeyta, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ROTE KREUZ

✚ LA CROIX-ROUGE ✚

Monatsschrift des schweizerischen Roten Kreuzes

Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse

Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.		Pag.
Jugendrotkreuz: Rapport sur la Croix-Rouge de la Jeunesse	185	Quand la mort s'embusque sous terre . . .	199
Zur Thunertagung des Roten Kreuzes . . .	192	Die gesundheitliche Bedeutung des Schwim- mens	201
Croix-Rouge de la Jeunesse tchécoslovaque	192	Alte und neue Heilkunde	203
Bei den gemeinnützigen Frauen in Samaden	193	Merkblatt zur Bekämpfung der Geschlechts- krankheiten	205
† Emil Blumer sen., Basel	195	Transports par ambulance-automobile . . .	207
† Jakob Hörni	196	« Simulanten » unter sich	207
Propagandawettbewerb des Schweiz. Militär- sanitätsvereins	197	Samariterhilfslehrekurs in St. Gallen . . .	208

Jugendrotkreuz.

Dieses aktuelle Thema hatte sich die Delegiertenversammlung des Schweizer. Roten Kreuzes in Thun auf die Traktandenliste gesetzt. Wir haben darüber in letzter Nummer bereits berichtet. Wir geben nun hier den Vortrag des Herrn Empeyta, Genf, wieder und werden in der nächsten Nummer das Korreferat des Herrn Rektors Wanner, St. Gallen, folgen lassen. Die Redaktion.

I.

Rapport sur la Croix-Rouge de la Jeunesse

présenté à l'Assemblée annuelle de Thoune par

M. Empeyta

président de la section genevoise.

Le rapporteur ayant fait à l'assemblée générale un exposé oral basé sur des notes et sur des extraits de brochures de propagande*, s'excuse

* Tous les passages entre guillemets sont extraits de la brochure *Qu'est-ce que la Croix-Rouge de la Jeunesse?* publiée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

si le texte qui va suivre est quelque peu décousu et ne correspond pas exactement aux paroles qu'il a prononcées à Thoune. Néanmoins, le fond de son exposé reste le même.

Si l'on veut bien comprendre le problème de la Croix-Rouge de la Jeunesse, si l'on veut se laisser convaincre par son programme et chercher à le réaliser, il faut se rappeler que depuis 1919, c'est-à-dire depuis la fin de la grande guerre, et en 1927 principalement, nous ne sommes plus à l'époque de la naissance de la Croix-Rouge, et que si le rôle primitif de cette Croix-Rouge demeure, qui consiste à sauvegarder le salut des blessés sur les champs de bataille, il est né toute une œuvre de paix, résumée dans cette formule: « Améliorer la santé, prévenir la maladie, atténuer la souffrance. »

La Croix-Rouge de la Jeunesse est essentiellement l'une de ces œuvres de paix, et pourtant elle est née de la guerre.

« A vrai dire, il existait déjà dans beaucoup de pays, et depuis nombre d'années,

des sociétés scolaires qui avaient entrepris diverses œuvres en faveur de l'enfance. D'aucuns veulent voir en elle l'origine lointaine de la Croix-Rouge de la Jeunesse, mais en réalité, ces œuvres revêtaient un caractère de charité; elles se proposaient seulement, et avec les intentions les plus louables d'ailleurs, de venir en aide aux enfants sans rien leur demander en échange, sans faire appel à une activité dont pourtant ils ne sont point avares, et qui est la condition première de tout progrès.

Dans divers pays cependant, en France, en Espagne, en Bulgarie, ailleurs encore, on avait tenté d'organiser les enfants sous l'égide de la Croix-Rouge; mais l'œuvre de paix des Croix-Rouges n'était pas alors assez développée pour favoriser ce mouvement. Si la Croix-Rouge de la Jeunesse s'est d'abord proposé de faire passer l'hygiène dans la pratique de tous les jours, elle n'a pas voulu, pour s'occuper du corps, négliger l'âme. Elle s'efforce de cultiver le « sens social » des enfants et aussi, en les faisant se mieux comprendre, de pays à pays, d'empêcher de naître les haines, génératrices de conflits armés.»

Les caractères propres de la Croix-Rouge.

« Les sociétés de la Croix-Rouge présentent au moins deux caractères qui les désignent spécialement à prendre leur part de l'effort tenté par les âmes généreuses pour élever l'homme et le rendre meilleur.

D'abord *la force et la souplesse* d'une organisation qui, après s'être attaché l'enfant, exercera plus tard, grâce à sa faculté d'adaptation, une influence sur l'adulte, puis la *constitution et l'envergure internationale* de cette Fédération d'associations.» A cette citation, il me semble indispensable d'ajouter ce caractère qui domine le débat de la Croix-

Rouge de la Jeunesse, comme il domine tous ceux auxquels la Croix-Rouge s'intéresse, la *neutralité absolue*. S'il est en effet chez nous comme dans d'autres pays, des institutions qui s'occupent d'un programme analogue ou même identique à celui de la Croix-Rouge de la Jeunesse, si ces institutions se rapprochent où même égalisent la Croix-Rouge par une organisation aussi forte et aussi souple, aucune d'elle ne peut prétendre traiter absolument sur le même pied tout ce qui se rattache à elle et observer cette neutralité qui fait la force et qui est l'essence même de notre organisation.

Cet esprit doit tout particulièrement s'exercer chez l'enfant qui, plus sensible aux impressions qu'il ressent, doit pouvoir être éduqué dans ce domaine de la bienveillance internationale d'une façon telle qu'aucune haine, aucun parti pris, aucun doute ne naisse dans son âme candide. L'organisation dont je vous parle permet donc de semer dès l'âge le plus tendre le bon grain chez l'enfant, de lui façonner en quelque sorte une âme et un corps Croix-Rouge de sorte qu'au moment où il parviendra à l'âge d'homme il soit tout naturel qu'il continue à adhérer à sa Croix-Rouge nationale et qu'il y poursuive le bon travail commencé. Par conséquent, en dehors même des trois buts essentiels de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui constituent l'activité de l'enfant, il est bon de se rappeler cette idée dominante que même si l'activité de l'enfant semble être, ce qui n'est pas le cas, puéril et sans effet immédiat, la Croix-Rouge de la Jeunesse aurait déjà ceci de bon qu'elle préparerait chaque citoyen à devenir un membre adulte de sa Croix-Rouge nationale.

Les trois buts poursuivis.

1. *Hygiène*. — « En vérité, il n'y a, croyons-nous, aucune matière du pro-

gramme scolaire qui ne soit traitée par les élèves avec autant de dédain. C'est cette question si difficile de la pratique constante de l'hygiène que la Croix-Rouge de la Jeunesse a d'abord résolument affronté et nous croyons pouvoir dire sans fausse honte qu'elle a pu obtenir des résultats satisfaisants.

Ce qu'il fallait avant tout éviter, c'était l'enseignement livresque qui lasse l'enfant en ne provoquant en lui aucune réaction, en ne lui demandant aucun effort. Et puis, comme on l'a justement noté, cela ne sert absolument à rien d'enseigner à un enfant, par exemple, à se brosser les dents s'il n'a aucune envie de se les nettoyer. La Croix-Rouge de la Jeunesse a cherché à inculquer à l'enfant les principes d'hygiène par des méthodes vivantes : vie en plein air, terrains de jeux, colonies de vacances, bains, etc. s'efforçant toujours d'agir dans le sens des tendances de l'enfant. Elle a institué le « Jeu de la Santé » sorte de concours provoquant une émulation propice à une meilleure observation des règles de l'hygiène, par l'habitude qu'acquière les enfants de noter chaque jour s'ils les ont ou non suivies. On ne compte plus, d'autre part, les « campagnes d'hygiène » auxquelles la Croix-Rouge de la Jeunesse est arrivée à intéresser les enfants ; dans certains pays des Balkans, lorsqu'on leur eût expliqué le rôle des insectes dans la propagation de la malaria, cette terrible maladie qui y existe à l'état endémique, ils s'employèrent activement, tantôt à projeter du pétrole dans les marécages pour y détruire les insectes nuisibles, tantôt à assécher la contrée. Ailleurs, ils contribuent à la propreté du local scolaire, à la distribution d'eau potable, à la salubrité des voies publiques, etc..... Il n'est pas à craindre que des enfants qui ont participé à une telle œuvre oublient jamais

ce qu'ils ont su si bien faire passer en actes.

Mais il y a plus. Chaque enfant étant intéressé personnellement au développement et à la réussite de l'œuvre commune, ne saurait souffrir que son voisin demeurât indifférent. Car la Croix-Rouge de la Jeunesse dit à chacun d'eux : non seulement soit propre, cultive l'hygiène, ta santé en dépend, mais encore : ton camarade doit être propre, il doit cultiver l'hygiène, sa santé en dépend en même temps que la tienne. Dès lors, les écoliers indifférents se transforment en prosélytes et en propagandistes. A chaque instant, la Croix-Rouge de la Jeunesse fait ainsi appel à l'élément moral, à l'entraide, à la solidarité. »

« 2. *Solidarité. Entr'aide.* — Si l'hygiène, la santé du corps, est en effet, pourrait-on dire presque, la condition nécessaire de la santé de l'âme, elle n'en est pas la condition suffisante. Or, pour l'enfant, la qualité de membre d'une société nationale de la Croix-Rouge est déjà à elle seule un élément d'éducation civique. Chacun y fait l'apprentissage de ses responsabilités, y prend pleine conscience de ses devoirs. A plus forte raison, s'il est appelé à faire partie d'un comité.

La Croix-Rouge de la Jeunesse se propose pour but d'apprendre aux groupements d'enfants comment ils peuvent se rendre utiles à leurs camarades et à la collectivité. Bien des moyens s'offrent à eux suivant les pays, les traditions, les habitudes de pensée, mais toujours l'inspiration demeure la même : pratique de l'entraide, sens de la solidarité, désintéressement. Et tous ces groupements se font une règle absolue de la neutralité politique et confessionnelle. »

Les exemples des initiatives entreprises dans ce domaine par les enfants sont

innombrables; en voici quelques-uns. De plus en plus se développent les ateliers de couture ou de travaux manuels, où les jeunes écoliers et écolières fabriquent toutes sortes d'objets que l'on envoie ensuite dans des expositions où ils sont vendus au bénéfice d'enfants pauvres, lorsqu'ils ne leur sont pas distribués gratuitement. Souvent, on entretient des jardins: on vend des fleurs au bénéfice des enfants qui ont besoin d'être secourus; on vend aussi les légumes ou on les envoie à des hôpitaux.

« On peut être sûr que ce ne sont pas les parents qui donnent l'argent. La Croix-Rouge de la Jeunesse a pour principe que toute somme recueillie, si minime ou si grande soit-elle, doit être le produit des efforts des enfants. Elle est hostile aux quêtes et à tous les procédés analogues qui présentent une trop grande facilité pour avoir une valeur éducative ou morale quelconque. Ce n'est pas l'aumône qu'on demande aux enfants. »

Ce qui importe en réalité, c'est que les enfants sachent que ce qu'ils sont arrivés à faire, ils le doivent à leur propre travail ou aux sacrifices qu'ils se sont imposés. Tels ces enfants de la Croix-Rouge de la Jeunesse des îles Philippines qui ont constitué un fonds avec les bénéfices réalisés sur leur travail. Ce fonds a permis d'entretenir de nombreuses cliniques dentaires ambulantes qui, en 1924, traitèrent 229 000 enfants. En Tchécoslovaquie, les « juniors » travaillent à l'embellissement des écoles, couvrent les murs de dessins et de peintures. Ils vont porter des fleurs dans les pauvres logis. Ils plantent des arbres fruitiers le long des routes.

Un groupement d'enfants d'une région isolée en Norvège, avec l'argent que ses membres ont gagné, et après consultation du médecin, achète des médicaments, des objets de pansements, des trousseaux de

premiers secours. Le médecin n'habite pas le village. Chaque fois qu'un habitant tombe malade, d'une maladie qu'on ne juge pas très grave, l'institutrice lui téléphone pour lui demander ses prescriptions. Les enfants vont en ski porter les médicaments aux malades, parfois à de grandes distances.

« Retenons seulement que des initiatives aussi diverses et dont quelques-unes surtout sont si naïves et touchantes, sont réunies par une idée commune: celle de solidarité, d'aide à apporter à son prochain.

Mais il est encore une autre conséquence. Lorsque la Croix-Rouge de la Jeunesse met les enfants dans l'état d'esprit nécessaire à la pratique des règles d'hygiène, lorsqu'elle les fait participer aussi à un travail qui a une utilité sociale, ce ne sont pas seulement les écoliers qu'elle atteint, ce sont encore leurs parents. Bien souvent, hélas, l'enfant se trouve dans un milieu ignorant, peu averti, qui, malgré ses bonnes intentions, se trouve prisonnier de préjugés ou de routines funestes. C'est alors que cet enfant devient un admirable agent de propagande. Et les parents qui, au début, négligent ce qu'il peut dire, se laissent gagner peu à peu par son exemple contagieux. Sans chercher directement à atteindre un tel résultat, la Croix-Rouge de la Jeunesse là encore, à une action heureuse et utile. »

3. *Bienveillance internationale.* — Elle ne considère pas pourtant, loin de là, sa tâche comme terminée. Enseigner aux enfants à mettre en pratique les notions de solidarité et d'entraide serait une œuvre qui pourrait paraître insuffisante si les petits écoliers du monde, au lieu de former sur le globe une chaîne continue, une ronde joyeuse, sentaient se dresser entre eux des barrières au delà desquelles leur regard n'irait pas et qui les empêcheraient de se connaître et de s'estimer.

Dissiper les préjugés, ou mieux, les empêcher de naître, faire en sorte que les enfants échappent aux querelles qui divisent parfois si profondément leurs aînés, leur montrer en les faisant se comprendre, les raisons profondes qu'ils ont de s'estimer mutuellement, et qu'ils n'ont, au contraire, aucun motif de se haïr, il y avait là une œuvre magnifique à tenter. Et n'est-ce pas au fond le prolongement et pour ainsi dire l'achèvement de la précédente? La bienveillance nationale entre les enfants d'un même pays, à laquelle conduit l'éducation civique n'est-elle pas la préparation à la bienveillance internationale entre enfants de nations différentes faites, non pour se combattre, mais pour s'unir dans une coopération féconde?

Certes, la Croix-Rouge de la Jeunesse ne prétend pas être arrivée ou même parvenir jamais à étouffer tout germe de haine entre les peuples. Ce travail dépasserait sans doute ses forces. Mais elle désire aider les bonnes volontés qui se cherchent. Elle a la ferme résolution d'être un de ces bons architectes qui participent de tout leur cœur et de tout leur pouvoir au grand œuvre de la réconciliation humaine.

Dans cette « œuvre de bonne foi » quel est l'apport de la Croix-Rouge de la Jeunesse? Elle a organisé entre les enfants de la plupart des pays du monde, la correspondance interscolaire dont la valeur est reconnue par les éducateurs. Entre tous ces enfants sans rapports entre eux avant elle, elle a établi des liens de sympathie et d'amitié non pas en leur imposant tel ou tel travail, non pas en leur indiquant ce qu'ils doivent faire, mais en laissant, au contraire, libre carrière à leur spontanéité et à leur initiative. La correspondance n'est pas individuelle. Elle se fait de classe à classe et s'il appartient tout naturellement à l'instituteur de pro-

diguer ses conseils à ses jeunes élèves, il ne saurait à aucun moment se substituer à eux. La Croix-Rouge de la Jeunesse qui veut éveiller le sens de la responsabilité chez l'enfant, tient avant tout à lui laisser le plus de liberté possible, car elle sait bien qu'il n'y a pas de responsabilité là où il n'y a pas de liberté.

« La diversité des travaux envoyés par le moyen de la correspondance interscolaire prouve avec évidence que ce principe est compris et suivi. Certains groupes d'enfants, donnant libre cours à leur ingéniosité, envoient des albums remplis de renseignements de toutes sortes (photographies, cartes, dessins, etc.) sur le pays où ils vivent, et ces albums s'en vont à des milliers de kilomètres trouver des enfants qui n'ont aucune idée du pays où ils ont été faits. D'autres envoient des lettres qui expriment souvent de façon naïve, la vie et la pensée de ceux qui les ont rédigées. Leur rédaction sert parfois d'exercice de composition dans la langue maternelle ou dans la langue étrangère étudiée. Lorsque la lettre est arrivée à sa forme définitive, elle peut être l'objet d'une discussion dans une leçon où les enfants commentent son contenu et son utilité. Et les petits écoliers apprennent ainsi à ne pas borner leur horizon aux collines de leur village. Ils pensent à leurs amis lointains qui, s'ils ne parlent pas la même langue qu'eux, sentent comme eux et leur tendent la main. »

Lorsque les hostilités ont pris fin et que, par la suite, les besoins immédiats des soldats ont cessé, il ne pouvait plus s'agir d'arrêter en plein effort un mouvement qui s'affirmait avec une formidable ampleur. Il s'agissait, non pas de transformer l'idée de la Croix-Rouge de la Jeunesse en soi, mais d'adapter son activité aux œuvres de paix. Si, au début, ce sont les enfants d'Amérique qui ont, les

premiers, été amenés par la Croix-Rouge de la Jeunesse à se familiariser avec la vie des enfants de l'Europe, à l'heure actuelle, ce sont toutes les parties du monde, tous les pays du globe, qui correspondent entre eux, et c'est sur toute la terre que l'idée de la Croix-Rouge de la Jeunesse fait des adeptes et réalise ses buts. On a souvent représenté par l'image l'idée de l'union internationale de tous les peuples. Mais il me semble que si bien souvent ces images n'étaient pas une manifestation exacte de la vérité, pour la Croix-Rouge de la Jeunesse, rien n'est plus vrai que de voir sur ces affiches de propagande la ronde des écoliers des pays des cinq parties du monde, jouant autour du globe terrestre.

La Croix-Rouge et le problème de l'éducation.

Il nous faut pourtant répondre à une question qu'on pourrait être tenté de nous poser. « Certains instituteurs se demandent peut-être pourquoi la Croix-Rouge a entrepris de jouer un rôle en matière d'éducation et quel avantage il peut y avoir à choisir cette forme d'organisation plutôt qu'une autre.

Dissipons tout d'abord un malentendu possible. Ce que la Croix-Rouge apporte au corps enseignant « ce n'est pas une méthode pédagogique, ce n'est pas une éducation de la santé, mais une qualité d'esprit qui, les faits le montrent, stimule la vie tout entière des écoles dans lesquelles la Croix-Rouge de la Jeunesse est organisée ». Celle-ci ne veut donc supplanter personne. Elle n'a aucun désir d'empiéter sur le domaine des autres sociétés qui travaillent dans le même sens, ni davantage la prétention d'être la seule capable de remplir cette tâche ou encore de se substituer aux organisations officielles. L'œuvre à accomplir est assez

vaste pour que les bonnes volontés ne se gênent point entre elles. Il y a place pour tous sur la route lumineuse qui conduit à la connaissance mutuelle des intelligences et à la réconciliation des cœurs.

La Croix-Rouge de la Jeunesse et l'école.

Le programme de la Croix-Rouge de la Jeunesse aboutirait au néant s'il n'avait, pour le soutenir et l'encourager, la collaboration du personnel enseignant. « Lorsque, à la fin de la guerre, la question s'est posée de savoir si le mouvement qui avait spontanément donné naissance à la Croix-Rouge de la Jeunesse pouvait être considéré comme n'ayant plus d'objet, ou si, au contraire, il fallait le continuer et l'organiser, ce sont surtout les membres du corps enseignant qui ont insisté pour qu'il vive. On peut même dire que, dans beaucoup de pays, la Croix-Rouge de la Jeunesse a été, à ses débuts, l'œuvre des instituteurs qui formaient la majeure partie des comités nationaux chargés de la diriger.

Les maîtres ont rapidement saisi, en effet, les services que pouvait rendre la Croix-Rouge de la Jeunesse, non seulement à leur enseignement, mais à la société tout entière, en contribuant à former des hommes conscients de leurs devoirs de citoyens. Quant à ceux qui ne la connaissent pas encore, ils se sont rendus compte qu'elle ne leur imposait pas son programme, qu'elle se bornait à leur présenter en faisant appel à leur intelligence et à leur cœur, persuadée qu'ils n'hésiteraient pas à l'adopter lorsqu'ils l'auraient comprise. Or, le comprendre, n'est-ce pas pour l'instituteur prendre l'engagement tacite de l'appliquer ?

On l'a bien vu notamment lors de la conférence annuelle de la Fédération internationale de l'Enseignement secondaire qui s'est tenue à Belgrade en 1925 où

les délégués représentant 42 000 professeurs, votèrent à l'unanimité une résolution par laquelle ils déclarèrent vouloir donner un « appui et un encouragement » à la Croix-Rouge de la Jeunesse. Eux et leurs collègues de l'enseignement primaire non pas trompé l'attente de celle-ci, puisqu'ils ont groupé dans le monde entier les 8 millions de „juniors“ ».

Après le Congrès de Belgrade, voici l'une des résolutions votées par la Conférence des éducateurs à Paris en juillet 1925.

« La Conférence constatant l'utilité et la grande portée pédagogique de la Croix-Rouge de la Jeunesse, reconnaît qu'il y a en elle un puissant levier pour développer au sein de la jeunesse les sentiments familiaux, civiques, patriotiques et humanitaires. Elle recommande au corps enseignant d'organiser et de soutenir ces groupements, de collaborer avec eux et d'intéresser les parents à leur activité. »

Le Congrès international des Professeurs qui s'est réuni à Genève en août 1926 a, à son tour, voté la résolution suivante :

« Le Congrès,

après avoir visité l'exposition des documents, albums et correspondance interscolaire réunis à l'occasion du Congrès (mentionnons que cette exposition avait été préparée par les soins de notre section);

émerveillé des résultats que peut produire l'énergie créatrice de l'enfant lorsqu'il est stimulé par les hauts desseins de la Croix-Rouge de la Jeunesse;

ne peut que reprendre les termes de la résolution votée à Belgrade en 1925;

et considérant une fois de plus que la Croix-Rouge de la Jeunesse se manifeste sous les modalités les plus diverses comme une puissance intellectuelle et morale;

déclare que cette institution mérite des autorités scolaires et du corps enseignant

secondaire dans tous les pays, appui et encouragement. »

L'appui du corps enseignant qui, nous venons de le voir, est essentiel, n'a pas fait défaut chez nous et notre comité de patronage est formé par moitié des membres du comité de la section de la Croix-Rouge et par moitié de membres du corps enseignant, qui, nous le reconnaissons, jouent fort heureusement un rôle prépondérant dans notre organisation. Nous avons le privilège de compter parmi les membres de notre Comité M. le professeur Malche, directeur de l'enseignement primaire à Genève, et c'est vous dire pourquoi nos sections se sont principalement créées dans le degré de l'école primaire.

Enfin, au dessus de tout, nous avons pu obtenir, à plusieurs reprises, l'appui bienveillant et efficace de Monsieur le conseiller d'Etat Oltramare, chef du Département de l'instruction publique. M. le conseiller d'Etat Oltramare est venu personnellement visiter l'exposition de correspondance interscolaire dont je viens de vous parler, et il a exprimé son approbation en voyant quelle aide efficace cette activité de notre Croix-Rouge de la Jeunesse pouvait apporter à l'enseignement pour tout ce qui concerne la géographie, l'histoire et l'éducation civique dans la plus large acception de ce terme.

Il est bien certain, et je me demande même si après mon exposé il est nécessaire que l'on rappelle ici, que les sections de la Jeunesse ne peuvent exister que si elles se rattachent intimement à la Croix-Rouge nationale, c'est-à-dire pour ce qui est de notre pays, à nos sections. Je me permets de penser que le vrai chemin pour la Suisse est celui que nous avons suivi dans notre canton, c'est-à-dire que c'est la section adulte qui crée la section de la Jeunesse, qui l'administre en colla-

boration avec les membres du corps enseignant et qui est ainsi à même de surveiller son développement et de lui donner le souffle Croix-Rouge qui est sa raison d'être.

Quand la Croix-Rouge de la Jeunesse formule ses règles d'hygiène que les enfants, par le « Jeu de la Santé » ou de toute autre manière, feront passer dans leurs actes quotidiens pour se les intégrer, son but est, en toute simplicité, de rendre les enfants sains et forts. Quand la Croix-Rouge de la Jeunesse met en relations entre eux les enfants du monde entier par la correspondance interscolaire, non seulement ces enfants trouvent dès lors un intérêt accru à l'enseignement de l'histoire, de la géographie ou des langues, rendu plus vivant, mais ils voient peu à peu s'élargir leur horizon et prennent des habitudes de pensée qu'ils n'avaient pas. Ils s'aperçoivent qu'il y a, par delà les frontières politiques dressées par les hommes, d'autres enfants qui sont leurs camarades tout aussi bien que ceux de leur propre pays et qui pensent et sentent comme eux. Ils apprennent à les connaître et à les aimer. Et ces âmes encore pures et naïves, si elles sont heureusement capables de haïr fortement l'injustice, échappent du moins à la haine des hommes. Ainsi la parole sublime « Aimez-vous les uns les autres » devient peu à peu une réalité vivante d'où sortira un monde meilleur.

Puisque je m'adresse à un public composé de personnes en majorité de langue allemande, qu'il me soit permis de terminer par cette citation d'un article de la Croix-Rouge de la Jeunesse en Autriche paru dans le numéro de mai de notre journal *La Croix-Rouge* :

« Es ist ein Grundfehler der meisten Menschen, die eine Verbesserung irgendwelcher Zustände anstreben, dass sie sich

an die Erwachsenen oder besser *nur* an die Erwachsenen wenden. Wer eine bessere Welt anstrebt, muss sich an die Jugend, an die Kinder, wenden. Auch ist das der Sinn des Jugendrotkreuzes. »

Et je puis, comme dans cet article, citer en terminant la parole du pédagogue suisse Tobler :

« Bei uns Alten ist es bereits zu spät. »

Zur Thunertagung des Roten Kreuzes.

Wir haben in unserm Bericht über die Thunertagung vom 19. Juni leider vergessen, unter den Traktanden die Wahl des nächstjährigen Versammlungsortes zu erwähnen. Die Sektion Genf hatte die Liebesswürdigkeit, uns zu ihr einzuladen. So wird sich Gelegenheit bieten, den 100jährigen Geburtstag von Henri Dunant in Genf feiern zu können.

Von dem Sekretariate der Liga der Rotkreuzgesellschaften erhalten wir die Mitteilung, daß die im gleichen Berichte erwähnten Roten Kreuze von Norwegen und Dänemark der Liga noch angehören, also zurzeit noch nicht ausgetreten seien. Es sei übrigens sehr fraglich, ob das dänische Rote Kreuz dies tun werde.

Die Redaktion.

Croix-Rouge de la Jeunesse tchécoslovaque (groupe Bakule) en Suisse.

L'aimable présidente de la Croix-Rouge tchécoslovaque, M^{lle} Masaryková, nous fait savoir qu'à l'occasion de la conférence pédagogique internationale qui aura lieu à Locarno en août 1927, un groupe d'enfants donnera quelques concerts en Suisse.